

Candida auris



Précautions
Standard

Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Candida auris</i> (champignon non-filamenteux multi-résistant aux antifongiques)
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'exams, instruments, environnement immédiat)
Transmission interhumaine	oui
Période d'incubation	variable
Durée d'infectiosité	Durée du portage (très variable: de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante CONTACT en présence d'infection à <i>C.auris</i> ou en présence de sonde urinaire
Suivi microbiologique	Si la colonisation au <i>C.auris</i> remonte à plus de 3 mois (= dernier prélèvement positif) faire un <u>contrôle du portage</u> sur avis de l'unité cantonale HPCI : <ul style="list-style-type: none"> • frottis nez, aisselles, aine et culture d'urine si présence de sonde et autre site colonisé • si résultat du 1^{er} frottis négatif, faire 4 frottis à une semaine d'intervalle (J7, J14, J21, et J28) Pas de dépistage si la colonisation date de < 3 mois
Placement du patient	Chambre individuelle ou chambre à 2 lits si le voisin n'a pas de facteur de risque (présence de plaie) ou sur avis de l'unité cantonale HPCI Maintien en chambre si infection à <i>C.auris</i>
Voisins	Enquête d'entourage selon directive de l'unité cantonale HPCI
Durée des mesures	Pendant toute la durée du portage et selon indication de l'unité cantonale HPCI
Transport du patient	Literie et chemise du patient propre Désinfection du lit Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
Circulation du patient	Pas de restriction de circulation et d'activités collectives en cas de colonisation En présence d'infection à <i>C.auris</i> , maintien en chambre jusqu'à la guérison
Visiteurs	Désinfection des mains en sortant de la chambre
Transfert/sortie	Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il

	prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle) et avertir le service HPCI
--	--

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non sauf si infection pulmonaire à <i>C.auris</i>

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le produit détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels
Environnement	Utiliser le produit détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien de l'environnement direct Utiliser le détergent usuel pour les sols
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Les flambées, dès > 1 cas microbiologiquement documenté